

6317

# **CINQUIÈME BANQUET ANNUEL**

**DES ANCIENS ÉLÈVES**

**DE**

# **L'ÉCOLE DE SORÈZE**

**DIRECTIONS**

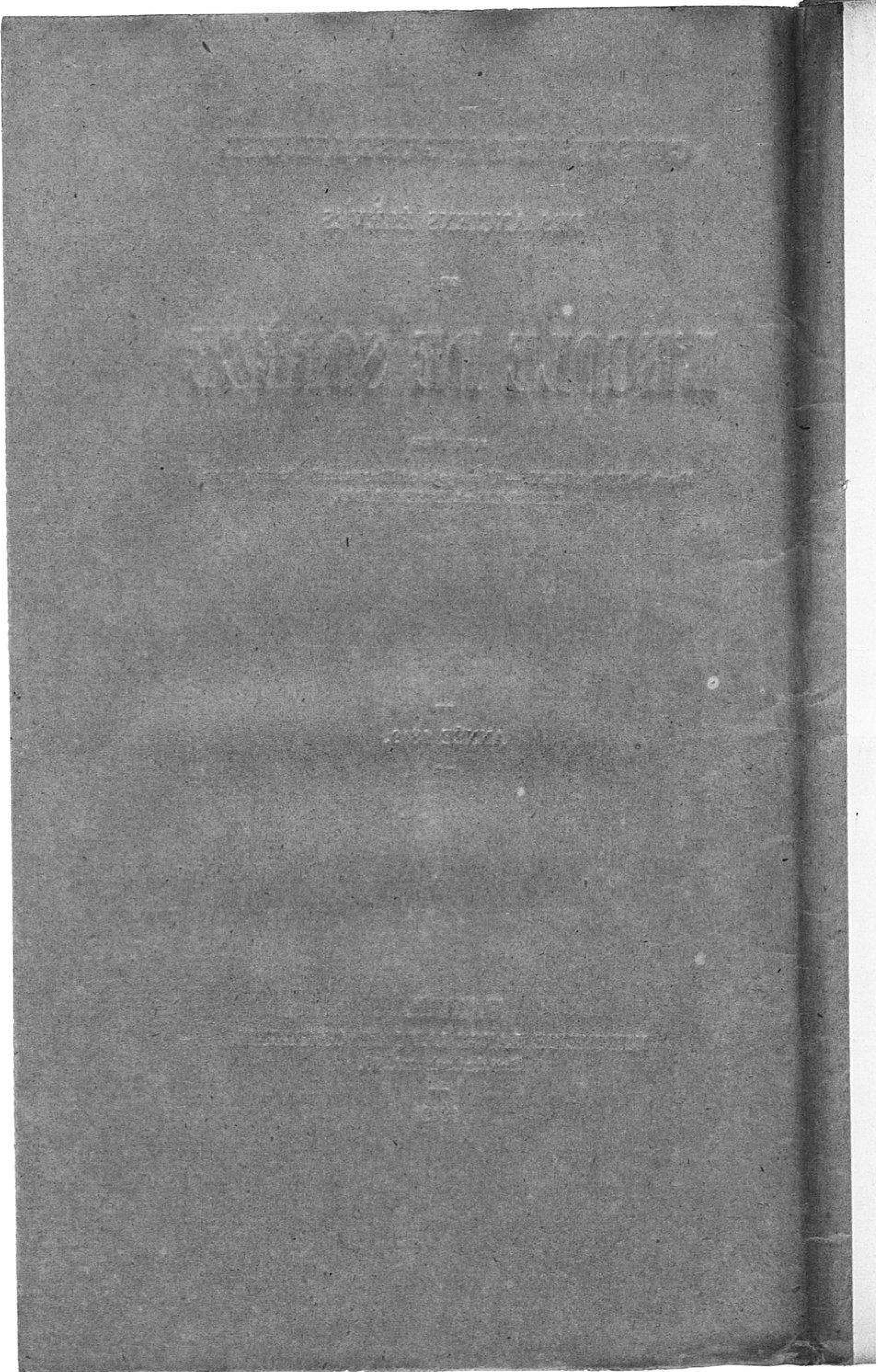
**Dom DESPAULX. — François et Raymond-Dominique  
FERLUS et BERNARD.**

**ANNÉE 1849.**

**PARIS.**

**IMPRIMERIE LANGE LÉVY ET COMPAGNIE,  
Rue du Croissant, 46.**

**1849**



# **CINQUIÈME BANQUET ANNUEL**

**DES ANCIENS ÉLÈVES**

**DE**

# **L'ÉCOLE DE SORÈZE**

**DIRECTIONS**

**Dom DESPAULX.— François et Raymond-Dominique  
FERLUS et BERNARD.**



**ANNÉE 1849.**

**PARIS.**

IMPRIMERIE LANGE LÉVY ET COMPAGNIE,  
Rue du Croissant, 16.

**1849.**

*Rue,*

*8<sup>e</sup> R.*

*✓ (1849).*

LIBRARY OF CONGRESS ZEPHYRUS

EXHIBIT NUMBER 200

LIBRARY OF CONGRESS ZEPHYRUS

LIBRARY OF CONGRESS ZEPHYRUS

LIBRARY OF CONGRESS ZEPHYRUS

LIBRARY OF CONGRESS ZEPHYRUS

# CINQUIÈME BANQUET SORÉZIEN.

---

5 JUILLET 1849.

---

PRÉSIDENCE DE TH. DUCOS.

Aucun de nos banquets annuels, passés ou futurs, n'a éprouvé ou n'éprouvera autant de vicissitudes que celui de cette année, ballotté entre deux élections, du 13<sup>e</sup> mai et du 8 juillet, accompagnées, comme basse fondamentale, par le choléra en permanence. Que d'absences ! que d'indispositions ! que de préoccupations ! et dès lors quelle réduction dans le nombre ! — Les *trente-un* qui ont siégé peuvent être considérés presque comme des Romains et revendiquer chacun un sabre d'honneur !

On sait que le *second jeudi de mai* a été adopté, depuis trois ans, comme jour anniversaire de notre banquet. La première année, c'était le premier jeudi de mai; un ajournement de huit jours dorénavant parut convenir à un grand nombre de convives.

L'an dernier le banquet eut lieu le 14 mai (*second jeudi de mai*), le 14 mai si voisin du 15 mai !

Cette année, le second jeudi de mai (10 mai) était par trop rapproché du 13, jour d'élections générales en France. Le banquet a été reculé d'un mois, au

14 juin, époque où l'assemblée législative serait installée, où les expositions de l'industrie, de peinture et de sculpture seraient ouvertes. Sublime combinaison ! mais combinaison humaine ! et nous avions compté sans la recrudescence de l'épidémie, dont le point culminant prend place aux 6, 7 et 8 juin. Partout le deuil alors, et la Faculté défendait de dîner !

Nouvel ajournement du 14 juin au 28 ; mais alors encore des indispositions et des absences nombreuses.

Fixation irrévocable enfin au jeudi 5 juillet, qui, nous l'avons dit, nous a vus réunis au nombre de trente-un seulement ; mais, nous le répétons, quels trente-un !

Faisons de suite notre inventaire, relevons nos morts, c'est-à-dire, ce qui est beaucoup moins lugubre, nos absents, ceux qui se sont excusés.

MM. GRASSI père et PEYRÉ, anciens professeurs de mathématiques à Sorèze, l'un actuellement percepteur à Ablis (Seine-et-Oise), l'autre professeur à Saint-Cyr, tous deux nos invités, ont été empêchés, l'un par une indisposition, l'autre par son service.

Etaient malades ou encore convalescents MM. NOUGUIER père et CHARLES NOUGUIER, BONNET, de Marseille, DEVAUX, R. LACROIX. Etaient absents de Paris, l'un de nos secrétaires, DOMENGET, depuis longtemps en Dordogne ; ERNEST ALBY, dans le Tarn, PAULINIER, notre caissier (modeste caisse que celle dont le caissier peut s'absenter sans que cela paraisse ! ), BAUDE, ingénieur en chef des ponts et chaussées, dirigeant, ce jour-là même, l'inauguration, par le président de la république, du chemin de fer de Paris à Chartres ; ETIENNE ARAGO, BASTIAT, CARBONNEAU, DETOURS, SAINT-MARTIN, DARBLADE-

SÉAILLES, NAYRAL 2, PAGÈS aîné, E. CASSANAC, L. FABRÈGE, LEYGUE, SIEURAC 1 et 2, PALLEVILLE 1 et 2, GARONNE DE LAVOISSIER, ROMEY, CASSICOURT, JULLIEN, FABRE, PELLIER, SAINT-LÉGER, DE SABATIÉ, SASSARY, AD. CAZALIS, CAUSSADE, L. ROUET, DERAMOND, LOUIS ROY, L. GUIBAL, VAISSE, SEMEZIES, MARTINEZ...

*Tant d'autres, valant tous l'honneur d'être nommés!*

Et pourtant il a fallu dîner!!! Tout en soupirant, nous nous sommes essayés à bien remplir cette tâche.

Les dispositions des années précédentes ont été suivies; les trois écussons portant COLLETS-ROUGES, de 1759 à 1800; COLLETS-BLEUS, de 1800 à 1830; COLLETS-JAUNES, de 1830 à 1840, étaient appendus sur les murs de la salle; le Règlement y était affiché.

L'ordre habituel a été observé (il est bien entendu que par l'ordre nous ne voulons pas dire le silence). Au centre siégeait le président Th. DUCOS, ayant à sa gauche le plus âgé de nos camarades, d'ARNAUD, et à sa droite le plus jeune, GRASSI. Nos invités FERLUS, E. BARRAULT et VILLAR complétaient la table de six... avec supplément.

Le *pan de saucisse*, introduit dans la fente d'un *goûter*, a suivi le potage. Les *œufs frits* et les *haricots* ont trôné au second service.

Entre le premier service et le second, le président a donné la parole à l'un des secrétaires, E. PASTURIN, pour la lecture du compte-rendu des opérations du Comité central pendant l'année 1848-49. Ce compte-rendu est imprimé plus loin (1):

---

(1) Voir folio 17.

Th. Ducos a porté ensuite en ces termes le premier toast de fondation :

« Mes chers camarades,

» Nous voici, une fois encore, assis au banquet Sorézien !...  
» Malgré les orages qui soufflent sur le monde, malgré les déchir-  
» remens de notre époque, nous nous retrouvons, comme au bon  
» temps de notre jeunesse, toujours heureux de nous revoir, tou-  
» jours unis par les liens de la plus vive affection.

» Naguère d'autres banquets agitaient le pays, échauffaient les  
» esprits, provoquaient de bruyantes manifestations et changeaient  
» avec éclat le cours de nos destinées !... Le banquet Sorézien ra-  
» fraîchit la pensée, épanouit le cœur et ranime la fraternité  
» traditionnelle de notre chère école. La tempête est sortie des  
» premiers ; la paix, l'alliance intime, *la camaraderie* sont les  
» seuls fruits du second.

» Heureux jour, trop rapide et trop rare, où l'homme consent  
» un moment à redevenir enfant !... jour consacré à l'amitié, aux  
» gaîtés expansives, aux réminiscences des premiers sentimens  
» de la vie, reviens, reviens longtemps pour la génération de So-  
» rète ; guéris avec le baume des souvenirs de notre enfance les  
» blessures de notre âge mûr ; substitue aux déceptions, aux  
» désenchantemens, aux amertumes de notre vie de citoyen, les  
» espérances, les illusions, les douceurs de notre bonne famille  
» Sorézienne !...

» Grâce à ce jour, grâce à ce banquet, s'il est parmi nous un  
» frère que l'adversité ait atteint, ou que l'inconstance populaire  
» ait un moment méconnu, malgré de longs et fidèles services,  
» soyez sûrs qu'il retrouvera la sérénité de son front et les douces  
» joies de sa vie en buvant avec vous : *A l'association et à la fra-*  
» *ternité des anciens élèves de Sorèze (1) !* »

---

(1) Notre excellent camarade Th. Ducos a vu l'ingratitude de la Gironde  
réparée par la Seine, qui l'a élu membre de l'Assemblée législative par près  
de 120,000 suffrages.

Une impression vive et profonde a suivi ce toast, dit avec l'accent du cœur.

En l'absence du vice-président PAGÈS aîné, E. PASTURIN a porté le second toast :

« *A la mémoire des fondateurs et directeurs, et aux anciens professeurs de l'école de Sorèze !* »

HENRI NOUGUIER a dit à son tour :

« Je porte un toast, de fondation aussi, court et bon, sans développement :

» *A tous nos camarades, absens ou présens, riches ou pauvres, heureux ou malheureux !* »

Ces deux toasts ont, comme toujours, soulevé des applaudissemens pleins d'effusion.

La poésie a succédé à la prose.

FERLUS neveu a lu une élégante épître intitulée *le Banquet Sorézien*. E. PASTURIN a chanté une chanson excellente, dont, par des motifs personnels, il a cru ne pas devoir autoriser l'impression. On trouvera plus loin deux autres chansons, l'une de ETIENNE ARAGO, l'autre de HENRI NOUGUIER. Toutes ces œuvres de circonstance ont eu le succès le plus complet.

HENRI NOUGUIER a donné lecture de la lettre suivante :

« Mon cher Henri,

« Je ne puis que te faire parvenir ma chanson. Ducas et toi,  
» vous la connaissiez avant la journée du 13 juin, qui me prive du  
» plaisir de me retrouver avec mes vieux camarades. Ils verront  
» dans mes couplets ce que vous y avez vu tous deux, que les  
» évènemens politiques, soit qu'ils me mettent dans les vain-

» queurs, soit qu'ils me classent dans les vaincus, laissent tout  
» entier dans mon cœur le sentiment fraternel qui nous unit.

» De loin comme de près, c'est la devise de l'amitié ! Je vous  
» serre la main et je bois au souvenir de Sorèze, notre commun  
» lien.

» ETIENNE ARAGO.

» .... ce 24 juin 1849. »

A la suite de cette lettre Henri Nouguier a chanté la chanson, qui, comme on le verra plus loin, renferme, en dehors de toute politique, les sentimens les plus fraternels, et qui a été vivement applaudie.

Après le dîner, après le café, et au milieu de l'intimité qui règne toujours entre les Soréziens, M. EMILE BARRAULT, dont la modestie était restée silencieuse pendant le banquet, a été interpellé pour savoir s'il n'avait rien à nous dire, tant en son nom qu'au nom des anciens professeurs de l'école. Un cercle s'est formé autour de lui, et il a improvisé quelques paroles pleines de chaleur, d'esprit, de délicatesse. Ne pouvant les reproduire que par le souvenir, elles se résument à peu près en ces termes :

Il n'a pas eu à répondre au toast porté aux anciens professeurs parce que M. Ferlus, dans son épître, devait être et avait été le plus heureux interprète de ses sentimens. — C'est une chose singulière que ce Sorèze. Il vient, lui Barrault, de subir en Algérie une épreuve électorale : pour électeurs les plus dévoués, qu'a-t-il trouvé ? des Soréziens ; il a trouvé aussi un banquet Sorézien à Alger. — Revenu à Paris, la première lettre qu'il ouvre est celle d'un des secrétaires du Comité central Sorézien, l'invitant à un banquet semblable. — Sorèze, dit-il, est partout. — Puis il se

rappelle avec bonheur son séjour à Sorèze, ces fonctions de professeur qui lui sont arrivées à l'improvisiste; pour lesquelles il lui fallait être d'abord l'élève de lui-même, en préparant la veille les enseignemens du lendemain; apprentissage qui sans doute lui a valu aujourd'hui d'être considéré par nous comme un camarade et admis à notre banquet. — Il paie ensuite un juste tribut d'éloges à cette belle distribution d'études qui a fait de Sorèze une institution à part de toutes les autres, une institution où l'on avait deviné ce grand et beau système, rêve de toute sa vie, présenté cependant aujourd'hui comme une pensée moderne, comme le but audacieux d'esprits novateurs, et que M. Ferlus, dans l'épître qu'il vient de lire, a si bien caractérisé, ce monde de tous les peuples,

. . . . . ce monde nouveau  
N'ayant qu'un même code et qu'un même drapeau.

Nous ne pouvons donner que ces quelques lambeaux d'une improvisation remarquable, — parole enfuie dans l'air, mais restée dans nos souvenirs.

Les deux frères DAREXY se sont mis ensuite au piano, et ont confirmé, par leurs chants mélodieux, l'accord parfait qui n'avait cessé de régner entre nous.

A l'année prochaine! au second jeudi de mai!

## LISTE

## **Des convives du banquet sorcier de Paris.**

Entrée.	Sortie.	Nom.	Lieu d'origine.	Prénom.	Profession.	Demeure.	Cotisation.
1 1784	1790	D'Armand, Ferlus (L. D.)	Saint-Domingue, Castelnau-dary,	Jean.	—	rue Lamartine, 6 ,	— 40
2 1805	1806	Ferlus (L. D.)	ancien élève, et neveu des anciens directeurs,	Dominique,	colonel en retraite,	rue Serpente, 43 (invité),	40
3 1804	1812	Guibert 4,	examinateur de la marine nationale,	Adolphe,	ancien élève et ancien professeur,	rue Madame, 4 ,	40
4 1806	1812	Villar,	ancien élève et ancien professeur,	Joseph,	avocat,	rue du Faubourg-St-Honoré ,	—
5 1811	1821	Pasturin 4,	Sorèze, Nérac,	Elie, Henri,	chef de bureau à la préfecture de police,	65 (invité), rue du Faubourg-St-Denis, 23 ,	40
6 1812	1817	Duprat,	Bordeaux, Marseille,	Theodore, Benjamin,	représentant du Peuple, au ministère du Commerce,	rue Jacob, 28 , rue Greffulhe, 6 ,	40
7 1813	1818	Ducos, Larreguy,	Montpellier,	Pamphile,	propriétaire,	rue Saint-Dominique (Saint-Germain), 37 , rue des Acacias, 40 (aux Thernes)	40
8 1814	1820				avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation,	rue Monthabor, 6	40
9 1816	1821	Pitard,			négociant, représentant du Peuple , avoué , représentant du Peuple , propriétaire , avocat , artiste musicien ,	rue Hauteville, 42 , rue Duphot, 26 , rue Coquilliére, 27 , place de la Madeleine , 7 , rue Labruyère, 21 , rue de Rivoli, 22 , passage des Petites-Ecuries , 22 ,	40
10 1818	1822	Nouguier 4 ,		Henri,	Id.	Id.	—
11 1818	1823	Vignal ,			Cette, Montpellier.	rue Neuve-Saint-Augustin ,	5
12	—	Canet ,			Emile , Mèze , Carcassonne.	46 , rue du Faubourg-Saint-Denis , 47 , Montrouge , place des Victoires , 9 ,	10
13 1819	1823	Laurens-Rabier ,			San-Yago de Cuba.	rue Boutearel , 7 .	10
14 1819	1827	Jouy ,			Montpellier , Sorèze ,	à l'hospice du Midi , rue Saint-Jacques ,	10
15 1820	1826	Mousnier ,			Alexandre , Ferdinand , Osmin , 1	rue Richer , 37 , rue Caumartin , 27 , rue de Vaugirard , 47 , rue de la Ferme-des-Mathurins , 52 ,	10
16 1820	1827	Nouguier 3 ,			Laval ,	à Orléans , rue Richelieu , 45 .	10
17 1820	1829	Darexy 4 ,			Adrien , Emile , Michel , Jules ,	place des Italiens , hôtel Favart (invité)	40
18 1821	1832	Darexy 2 ,			Charleslown , Montredon , Laval , Rubastens ,		
19 1823	1829	Daguilhon ,			Draguignan , Cannes ,		
20 1825	1829	de Comeau 4 ,			Joseph , Emile ,		
21 1826	1827	Boulierh 3 ,			André , Armand , Félix , Charles ,		
22 1826	1830	Mas ,			Honoré ,		
23 1827	1831	Reig 2 ,			Charles ,		
24 1827	1837	Grassi 2 ,			Montredon , Laval , Rubastens ,		
25 1828	1832	Chenet ,			Draguignan , Cannes ,		
26 1828	1833	Lawergne ,			Joseph , Emile ,		
27 1828	1833	Jauzion 2 ,			André , Armand , Félix , Charles ,		
28 1829	1830	Ducos de la Hitte ,			Honoré ,		
29 1831	1833	Baron ,			Montredon , Laval , Rubastens ,		
30 1832	1836	Desmarest ,			Draguignan , Cannes ,		
31 1823	1837	Barrault ,			Joseph , Emile ,		
					Ile de France .		

BANQUET DES SORÉZIENS DE L'ALGERIE.

3 MAI.

Nous n'avons pas de détails sur ce banquet, quoique nous en ayons demandé et qu'il nous en ait été promis. Nous savons seulement que les convives étaient au nombre de douze (l'an dernier, ils n'avaient été que huit.)

Les convives ont été : **BERTIN**, capitaine aux zouaves ; **CABANELLAS**, secrétaire de la Chambre du Commerce ; **CHOPPIN**, propriétaire ; **DON**, ingénieur des ponts-et-chaussées ; **GENELLA 2**, avocat ; **FRÉDÉRIC LACROIX**, préfet d'Alger ; **LAMOTTE**, propriétaire ; de **MILHAU**, secrétaire du conseil du contentieux, — tous ayant siégé au banquet de l'an dernier ; — **HÉRAIL 1**, inspecteur de colonisation ; **REDON** et **VIALAR**, colons, — et **M. EMILE BARRAULT**, ancien professeur à Sorèze, actuellement représentant du peuple pour l'Algérie, et qui n'a pu être présent que de cœur, emporté, a-t-il dit, par le vent électoral (qui a été pour lui le bon vent).

Notre camarade **CABANELLAS**, notre correspondant, ajoute :

« A un autre jour les détails ; *l'essentiel* était de vous faire passer » des fonds pour la caisse de secours ; ci-joint donc un mandat » sur le Trésor, de 100 fr. (n° 2801), produit de notre cotisation » au banquet. »

Nous ne contredirons pas notre ami Cabanellas (et surtout notre caisse de secours ne le contredira pas), quand il déclare que le mandat de 100 fr. était l'*essentiel* ; — nous ne rechercherons pas si, dans l'intérêt Sorézien, nous devions préférer les détails sans le mandat, ou le mandat sans les détails ; — nous aurions préféré le mandat *et* les détails.

BANQUET DES SORÉZIENS DE LA GIRONDE.

21 JUIN 1849.

**DARNIS**, avocat-général à la cour d'appel de Bordeaux, adressa à tous les Soréziens connus du département de la Gironde, une circu-

laire dans laquelle il leur proposait de se réunir en banquet. Quelques-uns s'étant rendus à son appel, un comité fut formé, avec mission de s'occuper activement, soit de la recherche des souscripteurs, soit des préparatifs du banquet : ce comité fut ainsi composé :

**DARNIS**, président ; **CHAMBRELENT 2**, secrétaire ; **ARMAND, CAIREL, VITRAC.**

Le banquet devait avoir lieu le 14 juin, mais il fut remis au 21, pour diverses causes.

Le 21, à six heures du soir, 23 Soréziens se réunirent à l'**HOTEL RICHELIEU**. Inutile de reproduire, pour des lecteurs Soréziens, les épisodes des *reconnaissances*, et ce charmant tumulte au milieu duquel se croisaient les interpellations et les anecdotes : tous les tableaux Soréziens se ressemblent, et c'est peut-être ce qui en fait le plus grand prix.

Le président du Comité offrit la place d'honneur au doyen d'âge, **M. GAULON**, lithographe, dont l'entrée à l'école remonte à 1783.

**LACOSTE 1**, propriétaire d'un des meilleurs crus du Médoc, avait eu l'attention d'approvisionner la table d'excellents vins. **DESPAUX** avait aussi fait son offre de vins estimés.

« Les souvenirs du collège ont fait, à eux seuls, les frais de la conversation, et chaque convive a puisé, de gaieté de cœur, dans cette mine inépuisable. Il avait été expressément convenu qu'il ne serait pas dit un seul mot de politique, recommandation inutile sans doute, car on n'a pas eu le temps de s'occuper d'autre chose que de Sorèze.

Le premier toast a été porté par le doyen : aux trois directeurs de Sorèze, qui rappellent les trois époques représentées à ce banquet : **DOM DESPAULX, DOM FERLUS** et **BERNARD**. Quelques instants après, **DARNIS** s'est levé et a pris la parole en ces termes :

Mes chers camarades,

« Notre vénérable doyen vous a proposé d'honorer la mémoire des savants qui ont préparé les succès de la pléiade Sorézienne ; il a compris, dans son hommage, le dernier directeur de notre école, et vous avez tous applaudi avec l'enthousiasme qu'inspire la reconnaissance. Nul mieux que lui ne pouvait nous entretenir de l'époque éloignée où les modestes bénédictins préparaient la jeunesse aux destinées des temps modernes : saluons en lui la tradition vivante de cette époque, et buvons à notre doyen ! »

Tous les convives se lèvent et répètent d'une seule voix : *A notre vénérable doyen !*

DARNIS reprend : « Permettez-moi maintenant, messieurs, de  
» vous remercier, au nom du comité central, de l'empressement que  
» vous avez mis à vous rendre à l'invitation qu'il vous a adressée  
» par mon organe.

« Grâce à votre concours, la famille sorézienne de la Gironde est  
» constituée ; puisse-t-elle renouveler souvent la fête que nous inau-  
» gurons aujourd'hui !

« Notre chère école n'est plus, messieurs, et chaque jour voit dis-  
» paraître un de ses fidèles enfants. Rien ne me semble plus propre  
» à resserrer les liens qui nous unissent que ces nobles ruines du sein  
» desquelles nous évoquons les souvenirs d'un passé déjà bien loin  
» de nous, sans aucun espoir pour l'avenir.

« Aussi, je ne crains pas d'affirmer que le culte de la fraternité,  
» tant prôné de nos jours, et d'ailleurs si peu compris, ne trouvera  
» jamais un seul apostat parmi nous. (Bravo !)

« Etranger à Bordeaux, j'ai subi naguère la plus cruelle des épreu-  
» ves. Je serais resté presque seul, livré à un immense désespoir, si  
» des sympathies Soréziennes n'étaient venues me chercher. Je dois  
» à ces généreuses sympathies les premiers soins que je ne pouvais  
» attendre de ma famille absente. Je leur dois ces procédés atta-  
» chants, ces services délicats que l'amitié seule sait faire accepter,  
» ces douces paroles qui raffermissent le courage et aident à suppor-  
» ter les morsures de la douleur, toutes ces choses enfin dont on ne  
» connaît le prix que dans le malheur, et dont personne ne peut se  
» promettre de n'avoir jamais besoin...

» N'est-ce pas là, messieurs, un exemple touchant de la fraternité  
» Sorézienne ? Notre association n'a pas seulement pour but de se-  
» courir des infortunés à l'aide de secours pécuniaires et passagers ;  
» elle se propose encore, et c'est là son plus bel attribut, de former  
» entre les membres de la grande famille, nationaux et étrangers,  
» riches et pauvres, un lien moral qui embrasse toutes les éventua-  
» lités de la vie et devienne, pour chacun de nous, une seconde pro-  
» vidence. (Oui, oui, très bien !)

» Ainsi comprise, l'association Sorézienne doit vivre tant qu'il y  
» aura deux Soréziens sur la terre. Je la servirai avec dévouement,  
» d'abord au même titre que vous, ensuite parce que j'ai déjà contracté  
» envers elle la dette de la reconnaissance.

» Je vous propose de boire à ceux de nos camarades qui ont fondé  
» la sainte ligue dont vous voulez tous être désormais solidaires, et  
» qui poursuivent, avec persévérance, au sein du comité central, la

» propagande sincère; désintéressée, généreuse, de la fraternité So-  
» rézienne.

» *Aux fondateurs de l'asssociation !*  
» *Aux membres du Comité Central !* »

Ces paroles, prononcées avec émotion, ont produit une sensation marquée sur les convives, et le toast proposé a été relevé avec le plus vif enthousiasme.

**GRANGENEUVE**, juge de paix à Bordeaux, a dit : « Louis XIV ne voulait pas qu'il y eût de Pyrénées entre l'Espagne et la France. » Ce vœu du grand roi est dans tous nos cœurs. Après les paroles si bien senties de notre camarade sur la fraternité, je n'essaierai pas de revenir sur ce sujet, mais il me sera permis de dire que la fraternité a toujours uni le peuple français au peuple espagnol, quels qu'aient été d'ailleurs leurs dissensments politiques. A l'école nous aimions nos camarades espagnols et nous en étions aimés. Dans le monde, nos sentiments n'ont pas changé, et la présence, à ce banquet, de M. Balmaseda, élève de 1803, prouve que les Espagnols n'ont pas oublié Sorèze. M. Balmaseda a adopté notre ville pour seconde patrie Saluons sa bienvenue et buvons à la santé de cet excellent camarade. » (Applaudissements unanimes.)

**BALMASEDA** a remercié ses camarades en ces termes : « Je regrette de ne pouvoir exprimer, à cause de ma difficulté à me servir de la langue française, les sentiments qui m'agitent en ce moment. Je vous prie de m'excuser. Je suis fier de l'accueil que vous m'avez fait. La France est ma patrie d'adoption; je bois à la prospérité et à la grandeur de la France. » (Très-bien !)

**SURIRAY DE LA RUE**, élève de 1795, a demandé la permission de lire un devoir que **CAVAILLE** lui a inspiré. Nous regrettons vivement de ne pouvoir reproduire en entier ce toast à la Fraternité, et les développements remarquables dans lesquels il est entré. Esclave du Règlement qui porte : *les discours écrits sont prohibés*, nous pouvons tout au plus citer ce fragment :

« L'amitié fraternelle, lien de famille, est le premier rudiment de l'amitié scholaire. Ce n'est pas ici directement le sang qui fait les affinités de goûts, d'humeurs, de sentiments, d'idées, de passions. Il y a élection réciproque; le jeune homme exerce librement ses facultés aimantes dans l'enceinte du collège, bien plus vaste que le manoir paternel. Il prélude ainsi à l'expansion du sentiment privilégié de l'homme, du sentiment éminemment social d'où émanent tous les autres principes de la civilisation, la Fraternité dans son acception la plus étendue. »

**LACOSTE** a porté un toast à **ANDRAU**, et a provoqué les rires sous des anciennes pratiques de ce bon geôlier.

**ARMAND** a proposé de boire aux dames de l'école : « A la vieille **BERNARD** qui nous servait de mère, aux demoiselles **FERLUS**, nos sœurs ; elles présidaient à nos jeux, elles embellissaient nos réunions. »

**BELLEGARDE** a dit : « Puisque la parole m'est donnée pour clôturer les toasts, et que notre vénérable doyen a fait un appel à nos souvenirs de reconnaissance pour les célèbres chefs d'institution qui nous ont ouvert les portes à notre entrée au collège, permettez-moi de célébrer aussi les modestes portiers **LOUIS**, **PIERRE** et **VILLENEUVE**, qui nous les ont ouvertes pour les joies de la sortie et les espérances de l'avenir ! » (Explosion de rires et d'applaudissements.)

La soirée s'est prolongée jusqu'à onze heures. Avant de se séparer, les convives, moins un, qui avait déjà fait un versement direct à Paris, ont versé entre les mains du président du Comité chacun une somme de dix francs, destinée à la caisse centrale. C'est donc 220 francs que Darnis est chargé de transmettre au trésorier. Il a annoncé qu'il joindrait à cette somme 10 fr. que lui a remis M. de **CASTERAS**, ancien Sorézien, habitant d'Angoulême, et 5 fr. remis par M. **HOSSTEIN**, conseiller à la cour d'appel : il espère aussi obtenir quelques fonds des Soréziens de Bordeaux, qui n'ont pu se rendre au banquet, mais dont les sentiments lui sont connus.

Quelques membres ayant demandé des explications sur l'emploi des fonds, **DARNIS** a satisfait à leur désir, ajoutant que, de tous les points de la France, des demandes de secours pouvaient être adressées au Comité central. Le Comité de la Gironde veillera à ce que les secours qui pourraient être nécessaires pour le département soient envoyés de Paris et remis aux destinataires avec la discrétion sans laquelle il serait impossible de faire le bien.

Le président a levé la séance en recommandant à tous les Soréziens les excellens vins de **LACOSTE** et les belles lithographies de **GAULON**.

**Liste des Sorcéziens qui ont assisté au banquet de la Gironde (1).**

NOMS.	PROFESSION.	Entrée.	Sortie.	COTISATION.
—	—	—	—	—
1 Armand,	courtier de navires.	1822	1828	10
2 Balmaseda.	banquier espagnol.	1806	1812	10
3 De Bellégarde ,	ingénieur des ponts-et-chausées , avoué ,	1826	1829	10
4 Gayrel <sup>4</sup> ,	ingénieur ,	1832	1837	10
5 Chambrelet, <sup>2</sup> ,	avocat général ,	1828	1834	20
6 Darnis,	ancien négociant ,	1827	1830	10
7 Despaux,	propriétaire à Langon ,	1812	1817	10
8 Ducasse ,	négociant .	1827	1833	10
9 Fourgassière <sup>4</sup> ,	lithographe ,	1783	1836	10
10 Gaulon ,	employé au télégraphe ,	1832	1796	10
11 Guénin ,	juge de paix ,	1796	1798	10
12 Grangeneuve ,	propriétaire ,	1810	1816	10
13 Grimaïh <sup>4</sup> .	négociant ,	—	—	—
14 Janesse <sup>4</sup> ,	notaire ,	1820	1825	10
15 Labadie de Lalande ,	propriétaire au Grand-Puy (Médoc) .	1828	1851	10
16 Lacoste <sup>1</sup> ,	négociant ,	Id.	Id.	10
17 Lacoste <sup>2</sup> ,	médecin ,	—	—	—
18 Pouget ,	négociant ,	1825	1828	10
19 Rancoulet ,	employé aux douanes ,	1819	1822	10
20 Saint-Raymond ,	négociant ,	1798	1828	10
21 Suriray-de-la-Rue ,	propriétaire à Mézin (Lot-et-Garonne) .	1828	1834	10
22 Vigier fils.	rentier ,	1832	1836	10
23 Vitrac ,	—	—	—	—

Ont envoyé leur cotisation, quoique absens du banquet, MM. Philippe de CASTERAS, ancien conseiller de préfecture de la Charente, propriétaire à Angoulême (40 fr.) ; Hostein, conseiller à la cour d'appel (5 fr.) N'ont pu assister au banquet, à leur grand regret, Barssos de CASTERAS, Ducois (Louis), Ducois (Armand), EYREM 4 et 2, général FAVEREAU, GUENANCY 1 et 2, Hostein, Lapeiche, SEIGNAN frères, etc... (2).

(1) Nous regrettons que, malgré les soins actifs de notre camarade Darnis, toutes les dates d'entrée à Sorèze et de sortie n'aient pu lui être connues et nous être transmises avant l'impression de ce compte-rendu. Nous n'aurions laissé ainsi aucun blanc, et nous eussions placé les noms des convives par ordre d'ancienneté, au lieu de l'ordre alphabétique.

(2) Nous regrettons de signaler un ancien élève qui, ayant reçu la carte du président du comité sorétien de la Gironde, une circulaire pour le banquet, et une lettre particulière, n'a pas cru devoir y répondre par les égards les plus ordinaires, en outre du fait de l'ésé-fraternité.

**Compte-rendu du Comité Central Sorézien.**

**POUR L'ANNÉE 1848-49.**

Chers camarades,

L'an dernier, le 11 mai (second jeudi de mai), jour anniversaire habituel de nos *grands* banquets, nous commençons ainsi notre exposé sommaire, administratif et financier :

« Le compte-rendu de nos travaux, compte-rendu que nous sommes dans l'usage de vous présenter au renouvellement de notre banquet annuel, aura pour vous l'avantage d'être court. »

« Votre Comité regrette qu'il n'ait pas celui d'être satisfaisant. »

Nous vous dirons cette année : « Notre compte-rendu aura l'avantage d'être long, mais d'être satisfaisant. »

Nous ajoutions l'an dernier :

« Nous ne savons si l'égoïsme, qui depuis longtemps s'infilttrait dans la société, a pu exercer quelque influence sur l'esprit et le cœur généreux des Soréziens. Toujours est-il qu'en 1847 notre Association fraternelle a été languissante et inerte. Une ère nouvelle s'ouvre pour la fraternité, notre Association saura la féconder. Les départements répondront à notre appel. »

Nous vous disons cette année :

« Nos espérances se sont réalisées, et malgré la réduction des fortunes, notre société Sorézienne a été féconde ; jusqu'ici elle avait pu beaucoup et fait peu ; depuis un an elle a pu beaucoup moins, et elle a fait davantage. Les Soréziens de Paris n'ont pas perdu leurs habitudes bienfaisantes, et les Soréziens des départements ont suivi l'impulsion. »

Le 11 mai 1848 nous vous annoncions un déficit de 261 fr. 5 c., et, en outre, une dette de 600 fr. envers notre imprimeur. Nous ajoutions que ce déficit serait couvert par les premières cotisations.

Aujourd'hui nous vous disons que le déficit de 261 fr. 5 c. a été comblé ; les 600 fr. dus pour l'année 1847 à l'imprimeur lui ont été payés, et nous avons pu néanmoins maintenir à la somme de l'an dernier les secours qui forment l'objet matériellement

utile de notre Association amicale; et il nous reste en caisse 230 fr. 40 c. A la vérité, nous devons les impressions de l'année qui vient de s'écouler, soit 470 fr.; mais le solde de 230 fr. en caisse et les premières cotisations qui vont rentrer solderont ce compte et au-delà.

Nous commencerons donc notre nouvelle année sans aucun déficit, tout au contraire. Les cotisations qui resteront à recouvrer encore à Paris et en province, fourniront un aliment suffisant pour les secours à accorder.

Un banquet a eu lieu à Alger, par les soins notamment de nos camarades F. LACROIX et CABANELLAS, le premier jeudi de mai, jour anniversaire de notre premier banquet de 1845. Une somme de 100 fr. nous a été envoyée.

Un banquet a eu lieu (c'est le premier) à Bordeaux, le 21 juin dernier, par les soins tout-à-fait dévoués et pleins de cœur de notre camarade DARNIS, avocat-général, et aussi de CHAMBRE-LENT 2; une somme de 221 fr. nous a été envoyée.

Le grand agitateur Sorézien, du Tarn, ANACHARSIS COMBES, de Castres, dont nous vous recommandons l'intéressante *Histoire de Sorèze*, n'a pas organisé, cette année, le banquet qui avait été si brillant, dans le Tarn, l'an dernier.

Parmi les souscriptions de province, nous citerons celle des deux frères DOBLER, de Lyon, qui a été de 100 fr. Certes les souscriptions de 5 fr. doivent avoir à nos yeux le même prix que celles de 100 fr., et souvent elles sont plus onéreuses pour celui qui est obligé de se réduire à ce minimum. Nous avons cru toutefois qu'une double cotisation de 50 fr. (ensemble 100 fr.), pour une seule année, ne devait pas être passée sous silence.

Quelques Soréziens, qui n'avaient pas encore eu occasion de coopérer à notre œuvre d'humanité, ou qui ne l'avaient fait que depuis une certaine époque, ont voulu verser ou compléter toutes les cotisations courues depuis l'origine de l'Association, depuis 1845. Nous n'avons pas dû nous y refuser. Nous pouvons citer notre camarade DARBLADE SÉAILLES (qui espère venir dans la soirée et a envoyé le montant de sa souscription au dîner); ARAGON, conseiller à la cour d'appel de Montpellier; ALBE, maire de Marseille; HIPPOLYTE COMBES, professeur à la Faculté de médecine de Toulouse; ALPHONSE ROQUES, maître de poste à

Castanet, près Toulouse ; **GUISQUET**, de Saint-Ambroise (Gard) ; **AUGUSTE LAROCHE**, de Tarbes, et les frères **NUBAR**, Français-Égyptiens, dont l'un a siégé, en costume africain, à notre premier banquet.

Par les soins de notre camarade **BONNET**, de Marseille (malheureusement indisposé aujourd'hui), et de son frère **CASIMIR BONNET**, la ville de Marseille, qui n'avait fait aucun versement dans les années précédentes, en a fait un de 100 fr.

La totalité des recettes de cette année a été de . . . 2,546 fr.

(Il avait été seulement de 1,197 fr. l'an dernier.)

Paris est entré dans cette somme pour 515 fr. (indépendamment de 365 fr. versés au banquet), c'est le chiffre de l'an dernier. — La province, qui, l'an passé, n'avait versé que 377 fr., en a versé près de 2,000. Ce résultat prouve que le but généreux de notre Association a été parfaitement apprécié, et il le sera de plus en plus.

Nos dépenses ont été les suivantes :

1,220 fr., secours distribués à d'anciens élèves, d'anciens professeurs, d'anciens serviteurs. Les noms de ces derniers vous rappelleront la veuve **PÉTASSE**, **FRANÇOIS** le jardinier, **CAMOTH** le cordonnier, **PICOURI**, **GARRIGUES**, **MARGOTON-GRAULE**, peigneur, **PETIT-JACQUES** et **ANDRAU** le bon diable de cachotier.

Nous avons payé à notre imprimeur 600 fr. et déboursé 234 fr. en frais de ports de lettres et d'affranchissements de comptes-rendus de l'an dernier.

Nous n'avons qu'à nous louer d'une innovation dont l'idée est due à notre camarade **SAINT-CYR BARRAU** (qui nous a quittés pour retourner à Sorèze), nous voulons dire les banquets mensuels à 3 fr. 50 c. par tête, et tous les troisièmes mercredis du mois, au restaurant **PESTEL**, où nous voici réunis. Ces dîners mensuels, que nous appelons nos *petits banquets*, celui-ci est le *grand*, ont été pour nous des occasions de nous trouver plus fréquemment ensemble, et, disons-le, en l'honneur du restaurant Pestel, d'être traités d'une manière très satisfaisante. Nous ne pouvons que vous recommander l'habitude des petits banquets, et la date du troisième mercredi de chaque mois, mercredi prochain, par exemple.

Un ancien élève, qui porte un nom qui nous est cher, **FERLUS**,

neveu de nos anciens et vénérables directeurs; un ancien élève et ancien professeur, M. VILLAR; un ancien professeur, que l'élection vient, en Algérie, d'appeler à l'Assemblée législative, M. EMILE BARRAULT, sont aujourd'hui assis parmi nous, comme nos invités. Vous aurez certainement ratifié avec bonheur l'empressement que le Comité a mis à leur offrir une place au *réfectoire*, ne fût-ce que pour les punir de nous en avoir fait sortir quelquefois. Nous avions espéré voir aussi siéger à ce banquet MM. GRASSI père, et PEYRÉ, anciens professeurs de mathématiques à Sorèze; l'un actuellement percepteur à Ablis (Seine-et-Oise), l'autre professeur à Saint-Cyr: une indisposition de M. GRASSI et le service de M. PEYRÉ nous ont privés de leur présence.

Les ajournements que les élections de mai et l'épidémie ont nécessités, des indispositions qui durent encore et de nombreuses absences, laissent vides à cette table des sièges que nous sommes habitués à y voir bien occupés; votre amitié prononcera des noms qu'il est dès lors inutile de rappeler.

D'un autre côté, peu de banquets annuels auront offert proportionnellement un aussi grand nombre de convives nouveaux; il semble qu'il en ait été ainsi comme pour diminuer nos regrets. L'année prochaine nous dédommagera sans doute, et le second jeudi de mai, dont rien ne nous forcera à violer l'heureux anniversaire, trouvera la famille Sorézienne de Paris au grand complet.

#### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE.

9 JUILLET.

L'Assemblée Générale a eu lieu, suivant le Règlement de l'Association, le lundi qui a suivi le banquet annuel.

Les premières paroles ont été consacrées à l'expression de sincères regrets et de souvenirs fraternels adressés à d'excellens camarades que nous avons perdus cette année. Les Soréziens, les nôtres, ne se renouvelant plus, chaque place devenue vacante dans nos rangs laisse un vide qui ne se remplit pas. Il est d'ail-

leurs des amis qui ne se remplaceraient point : nommons Charles d'ARAGON, membre de l'Assemblée constituante, mort si jeune, si plein de force, de santé, d'avenir ; le général GAZAN, ancien Chef de Division au Ministère de la Guerre, et dont l'Association Sorézienne n'oublie pas l'obligeant procédé et l'obligeante lettre, quand il contribua à la promotion de l'un de nos camarades au grade de capitaine, et écrivit au Comité Central pour se féliciter d'avoir pu apporter ce tribut à notre œuvre de bonne camaraderie ; — SOUBEIRAN, mathématicien distingué, cœur pur et chaleureux, maire de Saint Jean-du-Gard, tué sur la grande route par l'explosion d'une mine ; — HOULÈS-OLOMBEL, manufacturier, à Mazamet, aussi bon Sorézien qu'honorable négociant ; — LATAULADE, ancien élève de l'École Polytechnique, et frère de notre digne camarade LATAULADE de Clermont-Ferrand..... Et sans doute nous ne mentionnons qu'une bien faible partie de nos pertes, et la grande famille Sorézienne, disséminée sur tous les points de l'univers, a vu disparaître bien d'autres de ses membres, à qui nous voudrions bien, en les nommant, pouvoir dire un dernier adieu.

Après l'accomplissement de ce pieux devoir, l'Assemblée a procédé au renouvellement du Comité Central. Les anciens membres ont été réélus, sauf certains d'entre eux qui n'habitent plus Paris. Ont été élus membres nouveaux : BASTIAT, BERNADAC, CANET, CARBONNEAU, DAGUILHON, DETOURS, JOUY, LAVERGNE, SACALEY. — (La liste générale des membres du Comité Central pour l'année 1849-1850 est imprimée vers la fin du présent compte-rendu.)

La commission des secours a été maintenue.

Les secrétaires du Comité Central ont ensuite soumis à l'Assemblée les comptes de 1848-1849, lesquels ont été vérifiés et approuvés.

Ils ont donné le détail des travaux de l'année. — Le Comité Central s'est réuni exactement tous les mois, le dernier vendredi de chaque mois, suivant le Règlement, et dans d'autres séances extraordinaires. — Une correspondance active a eu lieu. — Elle a produit des résultats effectifs, dont témoignent les rentrées de cotisations, rentrées quadruples, pour les Départemens, de celles de l'an dernier, et malgré les difficultés de l'année qui vient d'être

franchise. — Les bons offices à rendre à d'anciens camarades ont occupé bien souvent les momens du Comité Central , et, en particulier, des secrétaires ; leurs effortsont été heureux fréquemment ; il n'a pas dépendu d'eux qu'ils ne le fussent toujours. Ils ont bien regretté, par exemple, de n'avoir pu faire réussir la demande d'un bureau de poste pour mademoiselle **SERRES**, fille de notre excellent et vénérable professeur de Mathématiques : à quoi bon les mérites les plus grands , les services les plus éminens rendus à l'instruction, — à quoi bon former pour l'armée tant d'officiers distingués, pour le génie civil tant d'ingénieurs de premier ordre, si l'État ne se charge pas de remplir, en positions honorables pour les enfans, le legs, qu'en héritant doit acquitter la reconnaissance publique ?

L'Assemblée a décidé ensuite que la rédaction, l'impression et la distribution du compte-rendu de cette année auraient lieu par les soins des Secrétaires. Ce compte-rendu comprendra l'analyse du banquet de Paris et du banquet d'Alger ; — l'impression entière du compte-rendu du banquet de Bordeaux, avec des extraits seulement, s'il y a lieu, des toasts de ce banquet qui , très développés, ressembleraient par trop à des discours écrits, prohibés par le Règlement ; — la satire intitulée l'**EXEMPLE DOMESTIQUE**, par R. D. **FERLUS** et ses bouts-rimés sur Napoléon ; l'épître de **FERLUS** neveu ; la chanson d'**ÉTIENNE ARAGO** et celle de **HENRI NOUGUIER** ; — la liste des convives du banquet de Paris et de celui de Bordeaux ; — le Règlement de l'Association et celui du banquet annuel ; — la liste des membres du Comité Central et la circulaire d'usage. — Le compte-rendu se terminera enfin par le tableau des souscripteurs et des souscriptions recueillies cette année jusqu'à ce jour. Un supplément, qui sera imprimé et distribué en janvier prochain, complètera ce tableau jusqu'au 31 décembre.

Les secrétaires sont chargés de s'occuper de faire reproduire par la gravure sur bois diverses vues et divers dessins relatifs à Sorèze, et qui seront envoyés aux membres de l'Association Sorrézienne , avec les Comptes-rendus suivans. Ils profiteront pour cela des offres faites par notre obligeant camarade **HIPPOLYTE COMBES**, de Toulouse.

**L'EXEMPLE DOMESTIQUE,**

SATIRE IMITÉE DE JUVÉNAL,

Par R.-D. FERLUS (1).

Toi qui , veillant toujours au cœur de tes enfans,  
Ne te permets jamais ce que tu leur défends,  
Quand tes soins, que dirige une sage tendresse ,  
Leur lègue tes vertus, ainsi que ta richesse ,  
Dis, faut-il voir encor des pères corrupteurs  
De leurs malheureux fils indignes précepteurs,  
Eux-même imprudemment leur enseigner le vice ,  
Et flétrir pour jamais leur cœur simple et novice ?  
S'il est un vieux joueur, son très-digne héritier  
Sait pousser le cornet avant de bégayer.  
Le jeune Darvigny, dont le père ne songe  
Qu'à l'art d'assaisonner et le truffe et l'oronge ,  
A peine dégagé des liens du berceau ,  
Distingue entre vingt mets le plus friand morceau ,  
Et , mît-on près de lui plus d'un Mentor austère ,  
Du sang qui le forma gardant le caractère ,  
Il rit de leurs conseils parmi le bruit des plats ,  
Et son bonheur suprême est dans un bon repas .  
Tu connais Durifort, moderne Polyphème (2) ,  
Toujours impétueux, toujours hors de lui-même ;  
Crois-tu qu'autour de lui ce bipède brutal  
Inspire la douceur d'un caractère égal

---

(1) *L'Histoire de Sorèze*, par notre camarade ANACHARSIS COMBES, de Castres, contient douze épîtres de notre vénéré ancien Directeur R.-D. FERLUS. Nous donnerons, tous les ans, dans notre Compte-rendu quelque œuvre inédite de R.-D. FERLUS. Nous commençons , cette année par son imitation de Juvénal , intitulée : *l'Exemple domestique* , et une bagatelle, ses spirituels bouts-rimés sur Napoléon.

(2) ALEXANDRE DUVAL a pris ce vers et les onze suivants pour épigraphe de son *Tyran domestique*.

Et prouve qu'en dépit des fortunes contraires  
Nés du même limon , tous les hommes sont frères ?  
Lui qui , dans ses foyers, tyran sombre et jaloux ,  
Pour un vase cassé déchaînant son courroux ,  
Frappe sur ses valets, mugit contre sa fille ,  
S'alimente des pleurs de toute sa famille ,  
Et , troublant le quartier de ses cris éternels ,  
Change en dieux infernaux les lares paternels.  
Est-ce un fils doux , soumis, qu'aura ce frénétique ?  
Non, pas plus que Roxane, une fille pudique ;  
Roxane, déchirant le voile des égards ,  
Souilla, jeune beauté, tes innocents regards :  
Tu voyais tous les jours sa tendresse banale  
De tant d'adorateurs afficher le scandale  
Que, pour les nommer tous, sans respirer vingt fois ,  
Il faudrait de Saint-Prix les poumons et la voix .  
Dans le vice à présent tu peux marcher sans guide ;  
Séduisante comme elle, et comme elle perfide ,  
Dans son discret boudoir tu transcris les billets  
Que tu feras porter par les mêmes valets .  
Ainsi veut la nature ; un vice héréditaire  
Par l'attrait de sa source est plus sûr de nous plaire ,  
Il obtient sur nos cœurs l'ascendant paternel .  
Hors quelque enfant , chéri , favorisé du ciel ,  
Qui , formé par hasard d'une meilleure argile ,  
Sauve de cet écueil son ame moins fragile ,  
Aux domestiques mœurs tout mortel asservi .  
Suit l'antique sentier que son père a suivi .

Que la peur d'entraîner vos enfants dans l'abîme  
Pose donc la barrière entre vous et le crime .  
Le crime est imité plutôt que les vertus ;  
On revoit des César , revoit-on des Brutus ?  
Soyez dans vos foyers ainsi que dans un temple  
Où n'arrive jamais le torrent de l'exemple .  
Entourons nos enfants de nos soins circonspects ;  
La tendre adolescence a droit à nos respects .  
Loin les chants de Bacchus ! Loin les fêtes de Gnide !  
Père , écarte à jamais leur atteinte perfide ,

Et , lorsque en tes devoirs ton cœur est combattu ,  
Viens , regarde ton fils , et reprends ta vertu .  
Si jamais sur tes pas il affrontait le blâme  
Si , comme ta figure , il exprimait ton âme ,  
S'il se montrait enfin , par ses folles erreurs ,  
Et le fils de ton sang et le fils de tes mœurs ,  
Tu voudrais , j'en suis sûr , armé de ta puissance ,  
D'un trop digne héritier réprimer la licence ;  
Mais réponds , est-ce à toi , flétri comme tu l'es ,  
Toi sur qui la police a lâché ses valets ,  
Qui pourrais déployer , sur un visage austère ,  
D'un père , d'un censeur , le sacré caractère ?  
De quel front blâmes-tu ce qu'on retrouve en toi ?  
Je m'indigne , quand Stor prêche la bonne foi .  
Un convive demain vous arrive sans faute ;  
Il s'est fait annoncer ; pour accueillir votre hôte  
Chez vous tout est en l'air : allons , que mes laquais  
Battent ces canapés ; cirez-moi ces parquets ;  
Lavez ce lustre ; ôtez à la vue indignée  
Avec son noir tissu la hideuse araignée ;  
Toi , fais luire ce lustre , et toi , ces feux d'argent ;  
Ainsi vous redoublez leur zèle diligent ,  
Vous tremblez qu'un tapis par la moindre souillure  
Aux yeux de l'étranger n'aille vous faire injure ,  
Tandis que , aux yeux du fils , partout la déraison ,  
Partout le vice impur salit votre maison .

Il est beau de donner un homme à la patrie ;  
Mais si par ses erreurs elle se voit flétrie ,  
S'il en est le fléau , loin d'en être l'appui ,  
Ses crimes sont à vous plus qu'ils ne sont à lui ;  
Vous pouviez aisément , au printemps de son âge ,  
Lui donner les vertus , la force , le courage ,  
La passion des arts , la science des lois ;  
L'argile était docile et tournait sous vos doigts ,  
Et , quand nous espérions que votre goût fidèle  
Saurait le façonner sur le plus beau modèle ,  
O vains regrets ! ô honte ! il sort de votre main  
Un vase réprouvé qu'on brise avec dédain !

Rien n'efface du cœur l'empreinte primitive.  
Auprès de ses petits la cigogne attentive  
Les nourrit de serpents, qu'ils chercheront encor  
Aussitôt que leur aile aura pris son essor ;  
De l'avide vautour la race sanguinaire ,  
Dès qu'au faîte des monts elle a placé son aire,  
Suit l'instinct paternel , et sans aucun effort  
Va prendre un vil butin dans les champs de la mort ;  
Cependant que l'oiseau ministre du tonnerre  
Brave, pour les nourrir, le danger de la guerre,  
Il attaque le daim , enlève le chevreuil ,  
Et déjà les aiglons, enfants du même orgueil ,  
Contre les ennemis que leur père provoque  
Méditent les combats au sortir de la coque.

Voyez le sort cruel du bâtisseur Olban ;  
Occupé chaque jour de quelque nouveau plan ,  
Qu'il changeait mille fois au gré de ses caprices,  
Il éclipsait des rois les pompeux édifices ;  
L'acajou, les cristaux et les marbres divers  
Venaient, exprès pour lui , des bouts de l'univers ,  
Et des matériaux que soulevaient les grues  
Il obstruait au loin les places et les rues.  
Qu'arrive-t-il ? Olban, réduit par tant de frais ,  
Se soutient néanmoins en vendant ses palais ;  
Mais des biens échappés à sa rage funeste ,  
Son fils, en chaux et sable, a dévoré le reste ;  
Il bâtit vingt maisons et meurt sur le pavé.

Il est certains défauts dont un cœur éprouvé  
Suit l'attrait enchanteur par une pense aisée ;  
L'âme, de leur éclat est du moins abusée ;  
A des vices brillants on cède sans efforts :  
Mais, fussent-ils cachés par d'austères dehors  
(Le vice a trop souvent les traits de la sagesse) ,  
L'exemple y traîne encor la facile jeunesse ;  
Et l'avarice même, objet de son horreur ,  
Frappant toujours ses yeux, glisse enfin dans son cœur .  
D'abord faible écolier, notre jeune homme observe ,  
Comme on fait sou par sou vingt louis de réserve ,

Et bientôt, occupé de plus utiles soins,  
C'est par cent mille écus qu'il compte ses besoins.

« Chéris ces vallons frais et cette humble chaumière,  
» O mon fils ! Du bonheur c'est la source première ! »  
Disaient nos bons aieux : « Des guérets d'alentour  
» Tiron, avec le soc, le pain de chaque jour,  
» Le soc bannit le gland de la table champêtre ;  
» Il est ami du ciel pour les dons qu'il fait naître ;  
» Oui, celui qui, bravant les sarcasmes des sots,  
» Porte, même au grand jour, la bure et les sabots  
» Rarement de l'honneur outrage les maximes ;  
» La soie et le brocard ont produit tous nos crimes. »  
Du père, à ses enfants, tels étaient les avis.  
Que les temps sont changés dans le temps où je suis !  
« La fortune, jeune homme, et rien que la fortune !  
» Suis-la dans le barreau, sur mer, à la tribune,  
» Ou courant à ton but par un chemin plus bref,  
» Va, deviens général et sois fripon en chef.  
» Mais, paisible mortel, si des cris de Bellone,  
» Si des travaux de Mars ta mollesse s'étonne,  
» Que ton esprit, aidé par des calculs profonds,  
» De deux pour cent par mois fasse grossir tes fonds ;  
» Va travailler le cuir, ou raffiner le sucre ;  
» N'importe les objets, ne t'attache qu'au lucre,  
» D'où qu'il puisse venir, l'or est toujours de l'or ;  
» Des fossés de Montmartre on a fait un trésor ;  
» Le gain sent toujours bon au dire d'un grand homme ;  
» Il s'agit d'être riche, et non de savoir comme :  
» Au bruit de ce refrain que ton fils soit bercé ;  
» Je le savais par cœur avant mon A, B, C. »  
Malheureux ! répondrai-je à cet indigne père !  
Ne doute pas qu'un jour la leçon ne prospère ;  
Pourquoi presser ton fils ? Sans te donner ce soin ,  
Dans le sentier du mal il n'ira que trop loin ;  
Le germe empoisonné de ta philosophie  
Sera caché long-temps avant qu'il fructifie ;  
Mais attends qu'au rasoir soumettant son menton  
L'enfant prenne de l'homme et l'allure et le ton ,

Il saura mieux que toi violer sa parole,  
Et mettre son parjure à moins d'une pistole.  
Que ta bru s'épouvante et veille chaque soir,  
Si d'une riche dot il a conçu l'espoir;  
Épiant le sommeil, de sa rage complice,  
Bientôt sa main barbare..... oui, telle est l'avarice;  
L'honneur pour s'enrichir suit un chemin trop lent,  
Et par un crime heureux ton fils est opulent.  
« Qui, moi, dit Armédor, frappé de cette image,  
» Moi, j'aurai dans son cœur allumé tant de rage ? »  
Toi, toi, dis-je, toi seul; en vain tu t'en défends,  
Quiconque aux passions a livré ses enfants,  
Brise en tout temps le frein du juste et de l'honnête;  
Le char précipité roule et rien ne l'arrête;  
Tu t'efforces en vain, les coursiers plus fougueux  
Vont périr dans l'abîme, et toi-même avec eux.

BOUTS-RIMÉS

*Proposés par le Mercure de France en 1806, et remplis  
par R.-D. PERLUS, directeur de l'École de Sorèze.*

Quand il nous rend la paix, le code, le..... *missel*  
Je veux, nouveau Boileau, dans un vers plein de *sel*,  
L'admirant au Sénat comme au champ de..... *bataille*  
M'inscrire au piédestal que la France lui..... *taille*.  
C'est lui qui replongea dans la nuit de l'..... *enfer*  
Le monstre qui régna par la flamme et le..... *fer*:  
Son bras s'étend partout, de Vienne à ..... *Pampelune*,  
Et, malgré l'élément que balance la..... *lune*,  
Il montrera dans Londres avec grand..... *apvarat*  
Ce que peut le lion offensé par le..... *rat*.  
Politiques profonds de Vire et de..... *Pontoise*,  
Vous niez l'entreprise, et selon votre..... *toise*  
Bonaparte ira là comme à..... *Madagascar*;  
Vous opposez en vain les mais, les si, les..... *car*;  
La victoire est ailée aussi bien que..... *Pégase*,  
Tout obstacle est pour elle une bien faible..... *gaze*;

Et l'incrédulité rend le coup plus..... *piquant.*  
Dans un doute ennemi vous me demandez..... *quand?*  
Eh ! sait-on samedi ce qu'il fera..... *dimanche ?*  
Peut-être en ce moment il traverse..... *la Manche ;*  
C'est Dieu sur les pervers tombant comme un... *filou,*  
Tandis que vous cherchez et comment et par.... *où.*

### **LE BANQUET SORÉZIEN,**

Par L. D. FERLUS,

Neveu des fondateurs de l'École.

Comment dans ce beau jour exprimer mon bonheur !  
Tout Sorèze est ici réuni par le cœur !  
Je vois autour de moi, dans ce Banquet immense,  
Briller dans tous les yeux la joie et l'espérance.  
Différents de fortune, et de talents divers,  
Quelques-uns du Destin subissent les revers ;  
D'autres par leur génie aspirant à la gloire  
Laisseront de leur nom une longue mémoire :  
Mais, par le sentiment nous sommes tous égaux ,  
Et la Fraternité brille sur nos drapeaux.  
Notre société sympathique et puissante,  
Dans sa sollicitude éclairée et constante,  
Veille au bonheur de tous : à ce noble combat  
Chacun peut commander, tout le monde est soldat.  
Que dis-je ? Tout élève, à l'amitié fidèle ,  
Dans ce vrai champ d'honneur veut combattre avec zèle.

Je vois, avec bonheur, l'honorable DUCOS  
Présider nos Banquets, diriger nos travaux ;  
Au bien de son pays il consacre sa vie :  
Mais il aime Sorèze autant que sa patrie.  
Les NOUGUIER, pleins d'ardeur, par leur activité  
Soutiennent dignement notre société.  
PAGÈS, DUPRAT, GUIBERT, brûlant du même zèle,  
Aiment à concourir à l'œuvre fraternelle ;  
Et CHANET, PASTURIN, DOMENGET le docteur  
N'ont pour faire le bien qu'à consulter leur cœur.

Dignes représentants, vous élus de la France ,  
Qui dans ces temps d'orage êtes notre espérance ,  
Défenseurs de nos droits et de nos libertés,  
Conduisez, dirigez le monde à vos clartés :  
L'École de Sorèze est glorieuse et fière ,  
De vous avoir ouvert cette noble carrière.

Je voudrais vous nommer, vous tous qui m'entourez ;  
Du feu Sorézien vous êtes inspirés :  
Livrez-vous, sans réserve, au plaisir qui m'anime ;  
Que vos cœurs enivrés d'une joie unanime  
Célèbrent le Banquet de la Fraternité :  
La politique ici fait place à la gaîté.  
Poètes, orateurs, chansonniers plein de verve ,  
Dignes fils d'Apollon , favoris de Minerve ,  
Déployez aujourd'hui vos plus rares trésors ,  
Et que ce jour de fête excite vos transports.  
Quel cœur indifférent au charme qui vous presse ,  
Ne partagerait pas notre joyeuse ivresse ?

Consolante pensée ! En ces heureux moments ,  
Assis à leurs banquets , tous nos frères absents ,  
Invoquant du passé la douce jouissance ,  
Retracent , comme nous , leurs souvenirs d'enfance .  
Rappeler son bonheur , c'est encore en jouir :  
En parlant du jeune âge on se sent rajeunir ;  
Dans ces doux entretiens dont notre ame est ravie ,  
On aime à remonter au berceau de la vie .

Age heureux , où le cœur , exempt d'ambition ,  
Libre de tout souci , n'a d'autre passion  
Que de s'abandonner , dans sa vive allégresse ,  
Au plaisir innocent qu'il goûte avec ivresse !  
Croyez-moi , pour braver le destin inconstant ,  
Même dans la vieillesse il faut rester enfant ;  
Il faut , dans ce pays que l'univers contemple ,  
De la fraternité donner à tous l'exemple .

Sublime sentiment ! douce Fraternité !  
Tu dois unir un jour toute l'humanité !  
Les peuples reliés par une chaîne immense ,  
D'un amour sympathique éprouvant la puissance ,

Ivres de leur bonheur dans ce monde nouveau,  
N'auront qu'un même code et qu'un même drapeau.  
Puisse cet heureux temps, que tout grand cœur appelle,  
Apparaître à nos yeux comme une ère nouvelle !  
Puisse cette union, que nous désirons tous,  
Être dans l'univers, comme elle est parmi nous !

D'ÉVÈQUE MEUNIER,

CHANSON

Par ÉTIENNE ARAGO,

Chantée pour lui au banquet sorézien du 5 juillet 1849.

AIR : *Vous vieillirez, ô ma belle maîtresse ! (Béranger.)*

Vous savez tous l'anecdote-proverbe  
De ce meunier un tant soit peu lettré,  
Qu'on prit un jour, quand il broyait la gerbe,  
Pour le changer en pontife mitré ;  
Mais au sacré préférant le profane,  
Las de maudire et d'excommunier,  
Il se remit dans ses sacs, sur son âne...  
Gaîment d'évêque il redevint meunier.      (*bis.*)

Ainsi que lui, chers amis, je l'atteste,  
Je suis sorti de mon bel évêché ;  
J'en suis sorti, de bourse et de cœur leste,  
Au coffre-fort n'ayant jamais touché.  
On dit la chose assez peu naturelle,  
C'est vrai pourtant... et sans qu'un seul denier  
Tinte aux parois de ma pure escarcelle,  
D'évêque, amis, je redevins meunier.

Oui, la fortune est volage... elle est femme...  
Ce trait, plus d'un avant moi l'a trouvé ;  
Mais en roulant, un jour la noble Dame  
M'a sur son char lestement élevé.

Un nouveau tour de sa brillante roue  
(Ce tour, hélas ! sera-t-il le dernier ? )  
M'a fait tomber... mais non pas dans la boue ;  
D'évêque ainsi je redevins meunier.

Travestissant mes jeux de mots en crimes,  
L'été dernier, un journal aigre-doux  
Vint disséquer mes six couplets intimes  
Rimés en poste... et seulement pour vous.  
C'était alors, je le crois, l'homme en place  
Que l'on frappait dans le gai chansonnier...  
Mais aujourd'hui l'on doit me faire grâce ;  
Cherchant l'évêque, on mordrait le meunier.

Fraternité ! dans le temps où nous sommes ,  
Ce nom partout doit être buriné ;  
Moi j'ai toujours professé que les hommes  
Étaient pétris *eiusdem farinæ*.  
Tournant la meule en manœuvre, en poète,  
Que l'on demeure à la cave, au grenier,  
Au même sac, en mourant, on nous jette ,  
Qu'on soit évêque , ou bien qu'on soit meunier.

En rencontrant un ami du jeune âge ,  
Toujours mon cœur batit comme un moulin...  
Et cependant plus d'un de vous, je gage ,  
Guelfe, a cru voir en moi du Gibelin.  
Que cette erreur, entre nous soit la seule...  
Douter de moi , c'est me calomnier...  
J'eus toujours là le tic-tac de la meule ,  
L'évêque était toujours resté meunier

LE DRINN, DRINN SORÉZIEN,

CHANSON

Par HENRI NOUGUIER !,

Chantée au banquet sorézien du 5 juillet 1849.

AIR : *Drinn, drinn.*

Mes chers amis... au siècle dix-neuvième,  
Huitième lustre, augmenté de l'an 9,  
Je viens chanter ce Sorèze qu'on aime ,  
Sur l'air *drinn, drinn*, déjà vieux quoique neuf.  
*Drinn, drinn.....*

Quand hors d'ici le mot de *sociale*  
Fait frissonner plus d'une *blanche* peau,  
*Société* souriante, amicale,  
Nous nous serrons tous sous un seul drapeau.  
*Drinn, drinn.....*

L'élection chez nous est sans scandales ;  
Le Président n'est qu'un simple sujet ;  
Sauf pour trinquer, point de luttes rivales ;  
Les malheureux mordent seuls au budget.  
*Drinn, drinn.....*

Vingt souvenirs font à la fois entendre  
Dans notre cœur un même et jeune écho :  
C'est *Pont-Crouzet*, et l'*Aiguille*, et la *Mandre*,  
*Trou de Calel*, *Durfort* et *Berniquau*.  
*Drinn, drinn.....*

Et lorsqu'août avait rentré ses gerbes (1),  
Venu septembre, aux quatre jours si doux,

---

(1) Variante pour le Midi, où l'on prononce août oût.

Quand le mois d'août avaît rentré ses gerbes.

Songez aux prix, aux médailles superbes,  
D'argent et d'or... Ruolz à trente sous.  
Drinn , drinn.....

Vous souvient-il de notre comédie,  
De l'opéra, qu'assez bien on criait  
(Parlé.) Comme à Paris... de notre tragédie  
Où nous pleurions... quand le public riait !  
Drinn , drinn.....

(Avec noblesse) Les grands rhéteurs de la Grèce et de Rome  
Formaient en nous des citoyens parfaits,  
Et pour plus tard, nous apprenions tous comme  
Il faut... berner, bafouer les *préfets* (1).

La métairie, en butte à nos attaques,  
Du bien d'autrui fit parfois notre part,  
Car nous avions (*horresco !*) nos *Cosaques*  
Et nos *Proudhons*... pour l'omelette au lard (2).  
Drinn , drinn.....

Aussi jamais délicatesse exquise  
Ne fut le lot de nos esprits taquins ;  
Tel, du voisin attrapait la valise,  
Et nous aimions, même ici, les *coquins*. (*Ici on fait passer le coquin.*)  
Drinn, drinn.....

A neuf couplets s'épuise ici ma veine ;  
J'en donnai dix l'an dernier, mais sandis !  
C'est fort joli!, lorsqu'à la rente humaine  
On a baissé seulement d'un pour dix.  
Drinn , drinn.....

---

(1) On se rappelle ce fameux cri guttural *in bœu*, d'invention de CONSTANTIN BOULIECH, cri si formidable dans sa bouche, et qui a fait à Sorèze mainte révolution.

(2) Ceci soit dit, politique à part, conformément au Règlement, sans attaquer ni défendre aucun homme, aucun système; point de politique entre nous; celle du chansonnier est de rire de tout, et de se moquer de tout... même de Sorèze.

### Règlement de l'Association Sorézienne.

L'objet de l'Association Sorézienne est notamment :

De former un point de ralliement pour tous les anciens élèves de l'école de Sorèze ;

De raviver de plus en plus les souvenirs d'enfance restés dans leur cœur, les sentiments de fraternité entre eux, et de reconnaissance envers les anciens directeurs et professeurs dont la mémoire leur est chère ;

D'administrer une caisse de subvention constituée au moyen d'une cotisation annuelle de 5 fr. *au moins*.

La politique est et restera étrangère à l'Association.

Le Comité se réunit une fois par mois, le dernier vendredi.

Il rend son compte annuel en assemblée générale des Soréziens présents à Paris, dans la soirée du lundi qui suit le banquet de chaque année, fixé au second jeudi de mai. Le Comité s'occupe de l'organisation de ce banquet.

Le Comité est renouvelé tous les ans lors de l'assemblée générale. Les membres sortants peuvent être réélus.

Il est autorisé, en cas d'absence ou d'empêchement d'un ou de plusieurs de ses membres, à se compléter, s'il le juge convenable, par un nombre égal d'adjonctions.

### Règlement du banquet Sorézien.

Aucun toast ne sera porté sans avoir été communiqué, avant le dîner, par écrit et avec ses développements, au président du banquet.

Il en sera de même pour la lecture de toutes pièces de vers ou chansons.

Les discours écrits sont prohibés.

Le compte-rendu sommaire des opérations du Comité sera lu entre le premier et le second service.

Chacun, en arrivant, devra se présenter aux secrétaires pour leur donner ses nom, prénom habituel, lieu d'origine, dates d'entrée à Sorèze et de sortie, profession et demeure ; — si l'on a été

plusieurs du même nom et à la même époque à Sorèze, on indiquera son numéro.

Ceux pour lesquels cette formalité aura déjà été remplie, devront en vérifier l'exactitude et rectifier ce qui serait susceptible de rectification.

On se placera à table à peu près par rang d'ancienneté, les anciens partant de la gauche du président.

Le président sera placé au milieu de la table, et le vice-président en face.

---

## LISTE DES MEMBRES DU COMITÉ CENTRAL SORÉZIEN.

### Président.

**TH. DUCOS**, représentant du Peuple.

### Vice-présidents

**PAGÈS** ainé, maître des requêtes au Conseil d'Etat.  
**DUPRAT**, chef de bureau à la Préfecture de police.  
**GUIBERT**, 4, examinateur de la Marine Nationale.

### Membres.

**ALBY** (Ernest), homme de lettres.  
**ARAGO** (Etienne), id.  
**ARNOUX**, homme de lettres,  
**BARBE** (Auguste), de Castres, négociant.  
**BONNET**, de Marseille, propriétaire.  
**BASTIAT**, représentant du Peuple.  
**BERNADAC**, propriétaire.  
**CANET**, représentant du Peuple.  
**CARBONNEAU**, représentant du Peuple.  
**CASSANAC** (Eugène), professeur de mathématiques.  
**CHANET**, médecin.  
**COMEAU** 4, médecin.  
**DAGUILHON**, représentant du Peuple.  
**DARBLADE-SÉAILLES**, propriétaire.  
**DÉRAMONT**, médecin.  
**DESMAREST**, avoué à la cour d'appel.  
**DETOURS**, représentant du Peuple.  
**DEVAUX**, homme de lettres.

DHEBRAY DE POUZALS, ancien chef de bureau au chemin de fer de Paris à Orléans.  
DOMENGET, avocat, docteur en droit.  
FABRE, de Toulouse, propriétaire.  
FABRÈGE, 4, entrepreneur de l'arrosement de Paris.  
GARONNE DE LAVOISSIER, homme de lettres.  
GUIBAL (Eugène), de Castres, négociant.  
JAURÈS-GOIR, négociant.  
JAUZON, ingénieur civil.  
JOUY, représentant du Peuple.  
LAVERGNE, représentant du Peuple.  
LAURENS-RABIER, avoué.  
MARBOT (général).  
MARTINEZ, propriétaire.  
NAYRAL, 2, négociant.  
NOUGUIER père, avocat.  
NOUGUIER (Henri), avocat au conseil d'Etat et à la cour de cassation.  
NOUGUIER (Charles), avocat général à la cour de cassation.  
PASTURIN (Elie), avocat.  
PAULINIER, propriétaire.  
PELLIER, propriétaire.  
REIG, négociant.  
ROMEY (Charles), homme de lettres.  
ROY (Louis), ancien négociant.  
SACALEY, premier attaché au cabinet du Président de la République.

**Membres du bureau.**

TH. DUCOS, président.  
PAGÈS ainé, DUPRAT et GUIBERT, vice-présidents.  
NOUGUIER (Henri), PASTURIN (Elie) et DOMENGET, secrétaires.  
PAULINIER, trésorier.

AVIS ESSENTIEL.

---

Nous faisons appel à tous nos camarades pour un double tribut à fournir à notre Association amicale.

Le premier consiste dans des renseignemens à nous envoyer, par la poste, sur nos anciens condisciples à eux connus, en indiquant leurs nom, prénoms, numéro à Sorèze (s'il y avait, à la même époque, plusieurs élèves du même nom), lieu d'origine, profession et demeure. Nous les renvoyons, pour modèle, au tableau que nous donnons ci-avant, des Soréziens qui ont siégé au banquet de Paris. Il est nécessaire que ces renseignemens nous parviennent au plus tôt, pour que la statistique générale, que nous nous occupons de dresser, soit imprimée et distribuée à chacun avant la fin de cette année.

Le second objet, que nous signalons à leur sollicitude, c'est le recouvrement et l'envoi de la cotisation de 1849. Cette cotisation a été à peu près uniformément de 10 fr., comme on a pu le voir au banquet de Paris ; le minimum est de 5 fr. Il faut que la province nous seconde, sous peine de ne point satisfaire aux quelques misères Soréziennes, qui, comme toutes les autres, ont été grandes cette année. Il faut que des Comités locaux s'organisent pour opérer le recouvrement des cotisations individuelles, et en adresser le montant au Comité Central à Paris, ou que chacun nous en fasse directement l'envoi. Un bon sur la poste est le mode le plus simple.

Nous recevrons aussi avec plaisir, dans l'intérêt de nos publications Soréziennes, tous les programmes, listes de prix, cahiers de Sorèze, pièces de vers de Ferlus, de Cavaille, etc... : qu'on voudrait bien adresser à nos Archives, ouvertes à l'usage de tous nos camarades.

Comme dernier avis, nous leur indiquerons l'*Histoire de Sorèze*, par notre ami **ANACHARSIS COMBES**, de Castres, et nous les engageons tous à y souscrire. Ils n'ont pour cela qu'à écrire au Comité Central à Paris, ou à M. Jouglal, libraire, à Toulouse, qui leur expédiera l'ouvrage *franco* à domicile. (Voir, sur la couverture du présent compte-rendu, l'annonce de cet ouvrage.)

## LISTE

### DES SOUSGRIPTEURS ET DES SOUSCRIPTIONS

En 1848 et 1849 (1).

---

#### PÂRIS — 1848.

		Départemens
		ET ÉTRANGER.
Alby (Ernest).....	5	Grassi, 2 .....
Amic.....	10	Guibal (Louis).....
Arago (Etienne).....	10	Guibert, 4 .....
Arnoux.....	5	Jauzion, 4 .....
D'Aragon (Ch.).....	10	Jullien.....
Barbès (Armand).....	10	Lagarde.....
Bastiat.....	20	Laptane.....
Baude.....	10	Larreguy.....
Bentzman.....	10	Laurens-Rabier.....
Bernadac.....	10	Lieussous.....
De Boisville.....	5	Monconet .....
Bongrand.....	5	Mousnier .....
Bonnet.....	110	Moussous, 4 .....
Bouléch, 3 (Adrien).....	10	Nayral, 2 .....
Carbonneau.....	20	Nouguier père .....
Cassanac.....	10	Nouguier, 1 (Henri)...
Caussade.....	10	Nouguier, 2 (Charles)...
Cazalis, 3 (Ad.).....	10	Nouguier, 3 (Louis)...
Chanel.....	10	Pagès, 4 .....
De Comeau.....	10	Pâris .....
Coq.....	10	Pasturin, 4 .....
Darblade-Séailles, pour 1845, 46, 47, 48.....	40	Paulinier, 3 .....
Deramond.....	10	Pellier .....
Desmarest.....	10	Piffard .....
Detoure.....	10	Reig, 2 .....
Devaux.....	10	Romey .....
Dhebray de Pouzals..	10	Saint-Martin .....
D'hnteau.....	10	Saint-Raymond .....
Ducos (Th.).....	10	Sassary .....
Duprat.....	10	Semezies .....
Fabre, 5.....	10	Sieurac, 1 (Ch.)....
Fabrègue, 1 (Louis)....	10	Vaisse .....
Fabrègue, 3 (Paul)....	5	Vignal .....

(1) En janvier prochain nous complèterons le tableau des souscripteurs et des souscriptions de la présente année. Nous engageons ceux de nos camarades de Paris ou de province, qui n'ont pas encore versé leur cotisation, de nous l'adresser au plus tôt, s'ils veulent prendre place dans cette liste supplémentaire.

Si nous avons commis quelque erreur ou omission dans le tableau qui va suivre, qu'on veuille bien l'excuser et nous la faire connaître; nous nous empêtrons de la réparer.

BOUCHES-DU-RHÔNE.	NIÈVRE.	VAUCLUSE.
Marseille.	Chinon.	Avignon.
Albe, pour 1845, 46, 47 et 48.....	Boisboissel.....	Fabre (Gaston).....
—	PAS-DE-CALAIS.	—
Martigues.	Hesdin.	VIENNE.
Dégut.....	Nouguier, 4 (Jules)...	Poitiers.
—	—	Bourbeau.....
CHARENTE INFÉRIEURE.	PUY-DE-DOME.	LA PLATA.
Rochefort.	Clermont-Ferrand.	Montevideo.
Docteur.....	Lataulade.....	Nouguier (Paul).....
—	Magner.....	—
DORDOGNE.	PYRÉNÉES (BASSES).	ÉGYPTE.
Bergerac.	Condou.....	Nubar, 4 et 2, soldé jusqu'à ce jour ....
Domenget, 2 (Léo)...	—	40
—	PYRÉNÉES (HAUTES).	—
GARD.	Tarbes.	
Anduze.	Laroche (Aug.), pour 1845, 46, 47, 48.....	ANNÉE 1849.
Soulier.....	40	PARIS.
St-Jean-du-Gard.	Lourdes.	Amic.....
Soubeyran.....	Dauzat d'Embarrère..	Arago (Etienne).....
Saint-Ambroix).	—	D'Arnaud.....
Guisquet, pour 1845, 46, 47 et 48.....	SAONE (HOUTE-).	Arnoix.....
—	Gray.	Barbès (Armand) ...
GARONNE (HAUTE).	Auriol (Alexis) .....	Bastiat.....
Toulouse.	—	Baude.....
Ramel.....	TARN.	Bernadae.....
—	Castres.	De Boisville .....
GIRONDE	Barbe (Aug.).....	5
H. Ducos.....	Calvairac.....	Bonnet.....
Despaux.....	Combes (Anach.)....	Bouliech, 3 (Adrien) ..
—	Combes (Fréd.)....	Canet.....
HÉRAULT.	Grach (Samuel).....	Carbonneau.....
Montpellier.	Lagarrigue.....	Cassanac.....
Fabrègue, 2 (Fr.)....	Lavergne.....	Cassicourt.....
Glaize (Ferd.)...	Loup (Julien).....	Gaussade.....
Mion (Ad.).....	Loup (Paul).....	Cazalis, 3 (Ad.).....
Pommier-Layrargues.	Loup (David).....	Chanet.....
Cette.	Mialhe.....	De Comeau.....
W. Cazalis .....	Sorèze.	Coq.....
Courtois.....	St-Cyr de Barrau.....	Courtois.....
Pagès.....	Labastide.	Daguithon.....
S. Vivarez.....	Barthe (Eug.) .....	Darblade-Séailles ..
—	Lavaur.	Darexy, 1 .....
INDRE.	Mercier.....	Darexy, 2 .....
Châteauroux.	Jauzion, 2.....	Déramond.....
Borrel, 2.....	Graulhet.	Desmarest.....
—	Jaurès-Got.....	Devaux.....
LANDES.	Réalmont.	Dhebray de Pouzals ..
Vergers.....	Valette fils.....	Domenget (Léo).....
—	Vielmur.	Ducos (Th.).....
LOZÈRE.	Rech.....	Ducos de la Hitte... .
Barre.	Tonnac, 4.....	Duprat.....
Sanguinède (Emile) ..	—	Fabre, 5 .....
—	—	Fabrègue, 1 (Louis) ..
LOT-ET-GARONNE.	TARN-ET-GABONNE.	Grassi, 2 .....
Bonhomme (J.), pour 1847 et 48.....	Montauban.	Guibal (Louis).....
De Bellegarde, 1848...	Montet.....	Guibert, 4 .....
V. Bony.....	—	Jauzion, 4 .....
Gautié.....	VAR.	Jullien.....
Héral, 2.....	Cannes.	Jouy.....
Rolland.....	Daver, 1 et 2.....	Lacroix (R).....
Vigier fils.....	Grasse.	Lagarde.....
—	Amic, 1 (Joseph)....	Larreguy.....
MARNE (HAUTE).	Isnard (Antoine)....	Laurens-Rabier.....
Langres.	Les Arcs.	Lavergne .....
Bataille.....	Truc.....	Mas.....
	—	Mousnier .....

Nayral, 2.....	10	Martigues.	HÉRAULT.
Nouguier (père).....	10	Dégut.....	Montpellier.
Nouguier (Henri).....	10	—	Aragon, pour 1845, 46,
Nouguier, 2 (Charles).....	10	CHARENTE.	47 et 48.....
Nouguier, 3 (Louis).....	10	Angoulême.	40
Pagès, 1.....	10	De Castéra.....	Fabrègue, 2 (Fréd.).....
Pasturin, 1.....	10	—	Glaize (Ferd.).....
Paulinier, 3.....	10	DORDOGNE.	Calmettes.....
Pellier.....	10	Bergerac.	Grawitz, 4.....
Piffard.....	10	Brianson père.....	Mion (Ad.).....
Reig, 2.....	10	Brianson fils.....	Cette.
Rouet (L.).....	10	Borderie.....	Cazalis (W.).....
Sacaley.....	10	Garrau.....	Guilleret.....
Saint-Martin.....	10	Domenget (Charles).....	Grenier.....
Saint-Raymond.....	10	Domenget (Louis).....	Pagès.....
Semezies.....	5	—	Vivarèz (Sal.).....
Sieurac, 1 (Ch.).....	5	GARD.	Cournonterral.
Vaisse.....	5	Anduze.	Valesque.....
Vignal.....	10	Soulier.....	Mèze.
—		St-Jean-du-Gard.	Bouljech, 1 et 2.....
<b>Départemens</b>		Soubeyran.....	—
<b>ET ÉTRANGER.</b>		Le Vigan.	LOIRET.
—		Baumier.....	Orléans.
<b>ALGÉRIE.</b>		—	Baron (H.).....
Bertin, Cabanellas, Choppin, Don, Génella, 1, Hérail, 1, Lacroix (Fred.), Lamotte, de Milhau. Redon, Vialar.....	100	GARONNE (HAUTE-)	LOT-ET-GARONNE.
—		Toulouse.	Ste-Colombe.
<b>ALPES (BASSES-)</b>		Ramel.....	Bonhomme (Jules) ..
Castellane.		Combes (Hipp.).....	Nérac.
<b>ARDÈCHE.</b>		Castanet.	Casaubon.....
Les Vans.		Roques.....	Hérail, 2.....
Colomb (Alph.).....	10	—	—
Tournon.		GERS.	LOZÈRE.
Auriol (Alexis).....	10	Miélan.	Barre.
—		—	Sanguinède Emile) ..
<b>BOUCHES-DU-RHÔNE.</b>		GIRODDE.	40
Marseille.		Bordeaux.	PAS-DE-CALAIS.
Albe.....	10	Armand.....	Hesdin.
Baccuet (Ch.).....	10	Balmaseda.....	Nouguier, 4 (Jules) ..
Bargmann.....	10	De Bellegarde.....	—
Bonnet (Casimir).....	10	Brisson.....	PUY-DE-DOME.
Bosonnier fils.....	10	Cayrel, 1.....	Clermont-Ferrand.
Boulouvard, 2.....	10	Chambrelent, 1 et 2 ..	Armengaud.....
Cristine (G.).....	10	Darnis.....	Lataulade.....
Fraissinet (Gustave) ..	10	Despaux.....	Magner.....
Fraissinet (Ad.) ..	10	Ducasse.....	—
Gabriac (Aimée) ..	10	Fourgassié, 1.....	PYRÉNÉES (HAUTES).
Grawitz, 2.....	10	Gaulon.....	Lourde.
Maurel (Pierre) ..	10	Guénin.....	Dauzat d'Embarrère ..
Menard-St-Martin. ....	10	Guercy, 1.....	—
Nayral, 1.....	10	Guercy, 2 .....	PYRÉNÉES-ORIENTALES.
Nègre, 2.....	10	Grangeneuve.....	Perpignan.
Nègre, 4.....	10	Grimaith, 1.....	Rivière cadet.....
Oxnard.....	10	Hostein.....	Saisset (Augustin) ..
Rabaud, 1.....	10	Janesse, 1.....	Villalongue (Eug.) ..
Ravel.....	10	Labadie de Lalande ..	Collioure.
Renouard (Jules) ..	10	Lacoste, 1.....	Bernadi. ....
Roussin.....	10	Lacoste, 2.....	—
Arles.		Pouget.....	RHÔNE.
Martin, 2 et 3.....	20	Rancoulet.....	Lyon.
		Saint-Raymond.....	Dobler, 1 et 2.....
		Suriray de la Rue ..	400
		Vigier fils.....	—
		Vitrac .....	TARN.
		Blaye.	Albi.
		Cambon.....	Villeneuve .....
		Pommier	Castres.
		(près Sauveterre.)	Alby (Louis) .....
		Béchade.....	Barbe (Aug.) .....

Grenge (Anach.) . . . . .	5	Réalmont.	Saint-Tropez.
Gueros. . . . .	10	Valette fils. . . . .	Licutaud, pour 1848 et
Zabré, 2 (Victor), . . . . .	5	Vieilmur.	49. . . . .
Guibal (Eug.). . . . .	5	Rech. . . . .	—
Guibal (Henri) . . . . .	5		VAUCLUSE.
Guibal (Armand). . . . .	5		Avignon.
Lavabre (Paul). . . . .	5	VAR.	Fabre (Gaston). . . . .
Prat (Léon). . . . .	5	Les Arcs.	Orange.
Prat (Henri). . . . .	5	Tuc. . . . .	Monier, 1 et 4. . . . .
Vincens (Jacques). . . . .	5	Cannes.	—
Lavaur.		Daver, 2 (J. B.). . . . .	LA PLATA.
Jauzion, 2. . . . .	5	Grasse.	Montevideo.
		Amic (Joseph). . . . .	Noeguier (Paul). . . . .
		Isnard (Antoine). . . . .	10



